



Les centres sociaux en Algérie : l'exception d'une coopération éducative *

Germaine Tillion a été célébrée récemment par la France. Elle l'a été principalement en tant que résistante à l'occupant, en tant que résistante ayant su résister à sa déportation, à résister à la tentation de l'oubli, ayant su témoigner, ayant su analyser et dénoncer les totalitarismes, au delà de celui du nazisme.

Souvent, elle est célébrée aussi comme étant une remarquable ethnologue ayant à son actif de pénétrantes analyses sur les tribus Chaouïa au sud des Aurès, chez qui elle a vécu plusieurs années ainsi que pour ses recherches sur les structures familiales à l'échelle de l'ensemble de la zone méditerranéenne. Elle a notamment montré que le déclassement de la femme n'était pas l'apanage de la religion musulmane mais qu'il structure toutes les traditions de l'espace méditerranéen.

Mais, on oublie le plus souvent d'honorer une autre dimension de Germaine Tillion : la femme d'action, capable en particulier de concevoir et de mettre en place, dans les années 1950, un service public éducatif en Algérie, un dispositif à bien des égards exceptionnel : le « Service des Centres sociaux ».

Cet hors du commun des Centres sociaux en Algérie est déclinable en trois dimensions :

- l'exceptionnel de leur création
- l'exceptionnel de leur projet
- l'exceptionnel de leur devenir

A / L'exceptionnel de la création des Centres sociaux

A.1 L'état désastreux de la société algérienne

Les centres sociaux en Algérie vont prendre naissance au sein d'une société au bord de l'effondrement économique, social et politique. Germaine Tillion en fait le constat lors de son retour en Algérie fin 1954.

Selon Germaine Tillion, « *l'effondrement social tragique* » qu'elle constate est dû à la pénétration de la « *civilisation industrielle* », introduite en Algérie par la France. L'équilibre démographique ancestral - forte natalité et forte mortalité - est rompu. La population s'accroît

* Notes préparées pour la séance *Ciné Histoire* du 17 septembre 2015 à l'Hôtel de Ville de Paris, consacrée aux Centres sociaux en Algérie et à l'assassinat de Château Royal

fortement, mais pas les ressources alimentaires. Les structures sociales traditionnelles régulatrices des comportements s'écroulent. « *Les trois quarts des hommes (et bientôt davantage) sont, dit-elle, sur la pente d'une déchéance accélérée que, faute d'un autre mot, j'ai appelée « clochardisation »* »¹.

Par exemple, en matière scolaire, « *en 1954, dans la population musulmane, les illettrés en français [atteignent] la proportion de 94% des hommes et 98% des femmes. Et les enfants algériens [vont] en classe dans la proportion de 1 sur 4* », chiffre s'élevant à 1 sur 5 pour les garçons musulmans et à 1 sur 16 pour les filles musulmanes. « *Ces chiffres sont honteux* »², estime-t-elle.

A.2 La naissance d'une rébellion

Il y a aussi l'exceptionnel des « événements » en Algérie, qui débute avec les attentats du 1er novembre 1954.

A Paris, les gouvernements de Mendès-France puis d'Edgar Faure prônent tout à la fois la répression des « terroristes » et la mise en oeuvre rapide de réformes politiques, administratives et économiques. Jacques Soustelle est l'homme mandaté pour cette réponse, à la fois circonstancielle et structurelle. En quelques mois, celui-ci va élaborer un plan qui portera son nom et qui aura pour concept central celui d'« intégration », une intégration de l'Algérie dans une République française non coloniale.

La création du « Service des centres sociaux » fait partie de ce plan. Mais il convient de s'aviser que ce nouveau dispositif n'a pas été préparé classiquement par une administration ou un haut fonctionnaire mais par une personne privée, Germaine Tillion, sollicitée qu'elle avait été par Jacques Soustelle d'entrer dans son cabinet de gouverneur général.

A.3 La stratégie du « rattrapage » préconisée par Germaine Tillion

« *La formule coloniale est aujourd'hui bien morte* », estime-t-elle. « *Une véritable mutation sociale* » est à conduire, pour « *permettre un alignement culturel, économique et social [de l'Algérie] avec les pays évolués du monde* ». « *Une élévation rapide, générale et massive, à la fois des ressources et de l'instruction, est une des conditions indispensables de la mutation sociale qui peut seule, désormais, sauver ces populations* ». Pour cela, il faut « *faire autre chose qu'un saupoudrage à éclipse qui enrichit la misère mais non les misérables* ». Il faut une action qui concerne la totalité de la population et pas seulement pour une élite. Le rattrapage à opérer est immense³.

Pour mener l'ensemble du programme économique, culturel et social qu'elle préconise pour l'ensemble de l'Algérie, elle réclame de grands moyens financiers immédiats et durables, à hauteur du budget militaire engagé dans la guerre en cours. Elle souhaite aussi un repositionnement politique entre les deux communautés, la métropolitaine et l'algérienne.

¹ Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, Paris, Les Editions de Minuit, 1957, p.40

² Idem, p. 68-69

³ Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, Paris, Les Editions de Minuit, 1957, p.106, 43, 86, 55, 62.

Germaine Tillion conçoit les centres sociaux comme l'un des moyens indispensables pour engager ce processus d'élévation puisqu'ils s'adresseront à tous ceux qui sont les plus éloignés des ressources et des institutions établies et qu'ils donneront aux « clochardisés » des atouts pour se tirer d'affaire tout seuls⁴. Il faut agir vite et grand : elle préconise l'ouverture d'un millier de centres sociaux.

A.4 La quête des expériences et la mobilisation des compétences existantes

Pour concevoir le dispositif de terrain qu'elle dénommera « Centres sociaux », Germaine Tillion, tout en se fondant sur ses connaissances ethnologiques, se soucie surtout de tirer parti d'expériences préexistantes et de mobiliser l'énergie et les compétences de personnes volontaires, en accord avec le projet qu'elle élabore.

Elle trouve, par exemple, auprès de Charles Aguesse, un réseau et des pratiques d'animation culturelle et socioculturelle anciennement établis. A la tête depuis 1944 du « Service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire » en Algérie, appelé dans ce poste par Jean Guéhenno, il s'était acquis la réputation d'un humaniste, capable à la fois d'organiser des événements d'une haute tenue culturelle, telles les Rencontres de Sidi-Madani et de constituer des équipes qui, jusque dans les petits villages, animent théâtres, chorales, conférences, expositions de peinture, bibliothèques itinérantes. Elle le choisit pour diriger le Service des centres sociaux, en complément de celui des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Dans le champ sanitaire, social et éducatif, Germaine Tillion s'inspire notamment de l'action conduite dans deux bidonvilles misérables de la périphérie d'Alger à Hussein-Dey, ayant pour noms Boubou-Bérardi et Bel-Air. Dans ces lieux abandonnés par l'administration française, s'activent, quasi sans limites, dans un esprit coopératif avec les habitants, des assistantes sociales, des volontaires du Service civil, des militants associatifs musulmans et non-musulmans, dont les noms ont rejoint depuis l'histoire : Marie-Renée Chéné⁵, Emma Serra, Simone Gallice⁶, Nelly Forget⁷ et bien d'autres. Germaine Tillion constate qu'il s'y passe autre chose que du secours palliatif et s'enthousiasme : « *J'ai visité, dit-elle, dans le Nouveau monde, des « réserves » d'Indiens et, par comparaison, je considère qu'un « bidonville » d'Alger est un spectacle reconfortant car, là du moins, on lutte, on désire, on entreprend, on espère. Que l'on donne aux Algériens les moyens de vivre et ils vivront.* »⁸.

⁴ Germaine Tillion, *La pensée en action*, Paris, Textuel, 2011, CD, séquence 10

⁵ Une biographie de Marie-Renée Chéné retrace bien l'engagement qui a été le sien au bidonville de Boubou-Bérardi : Pierre Couette, *Marie-René Chéné (1911-2000). Pionnière de l'action sociale*, 2012, 306 p. (à trouver sur www.calameo.com/books).

⁶ Emma Serra et Simone Gallice, assistantes sociales, ont toutes deux fait, pendant leur formation, un stage au centre social de Tassin-la-Demi-Lune, en région lyonnaise et s'en inspireront pour leur action à Hussein-Dey. Concernant les relations entre les Centres sociaux en Algérie et ceux de la métropole se reporter à l'article de Jacques Eloy, "Centres sociaux en Métropole et Centres sociaux en Algérie : deux histoires distinctes ou croisées ?", *Le Lien*, n°60, avril 2012, p.12-18 (à trouver aussi sur le site www.memoiresvives.centres-sociaux.fr, (Histoire(s)).

⁷ Nelly Forget a apporté son concours direct au montage du *Service des Centres sociaux en Algérie* et y a travaillé. Elle a publié, dès 1992, une analyse documentée sur ce Service : Nelly Forget, "Le service des centres sociaux en Algérie", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°26, janv-mars 1992, p.37-47 (disponible sur www.persee.fr)

⁸ Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, Paris, Les Editions de Minuit, 1957, p.112

Germaine Tillion rencontre mais aussi recrute ! Jean-Philippe Ould Aoudia aime raconter comment, un jeudi du mois d'octobre 1955, elle est venue chez son père, alors instituteur au Clos-Salembier, pour le convaincre de s'investir dans les centres sociaux. Ce qu'il fit activement et c'est ce qui lui coûta la vie, le 15 mars 1962⁹.

A.5 L'apport décisif du Comité algérien pour l'éducation de base

Germaine Tillion tire aussi son inspiration de la conceptualisation de « l'éducation de base » formulée et expérimentée par l'Unesco depuis 1946 et à laquelle s'était référé Jacques Soustelle lorsqu'il était au Mexique pour mettre en place des « missions culturelles ». En 1952, la définition est la suivante : « *On entend, par éducation de base, ce minimum d'éducation générale qui a pour but d'aider les enfants et les adultes, privés des avantages d'une instruction scolaire, à comprendre les problèmes du milieu où ils vivent, à se faire une juste idée de leurs droits et devoirs tant civiques qu'individuels, et à participer plus efficacement au progrès économique et social de la communauté dont ils font partie* »¹⁰. Un Comité algérien pour l'éducation de base, constitué en 1950, avait repris ces notions en les adaptant à la situation algérienne. Notamment en juin 1955, ce Comité précise que l'éducation de base a pour but « *de s'attaquer simultanément à tous les facteurs de la misère en associant activement à la lutte les intéressés eux-mêmes* »¹¹

A.6 L'inscription administrative du Service des Centres sociaux

L'exceptionnel se lit aussi dans l'officialisation du Service des centres sociaux. L'arrêté de création, pris le 27 octobre 1955 par Jacques Soustelle, précise que ce nouveau service, distinct des Sections administratives spécialisées (S.A.S.) et des Sections administratives urbaines (S.A.U.), est rattaché directement au Ministère de l'Education nationale à Paris, représenté en Algérie par le Recteur d'Alger. De ce fait, il échappe à la tutelle directe du Gouverneur général. De plus, la mission conférée au nouveau Service fait référence à l'éducation de base et, fait inhabituel, l'arrêté indique nommément le responsable de ce service : Charles Aguesse, en cumul de sa fonction de chef de service des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ces dispositions, Germaine Tillion s'assure que l'esprit de son projet ambitieux sera respecté.

⁹ Jean-Philippe Ould Aoudia, "Les Centres sociaux éducatifs : une passion éducative", in Les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons, *Passions Franco-Algériennes. Colloque de Paris – 12 décembre 2003*, 2004, p.33.

¹⁰ Unesco, 10 juillet 1952)

¹¹ Cité par Nelly Forget, op.cit. p.47

B / L'exceptionnel du projet Centre social

Les centres sociaux se différencieront des services administratifs ordinaires, y compris de ceux de l'éducation nationale. Pour réduire la misère et l'analphabétisme du plus grand nombre et pour mieux ouvrir les institutions existantes à l'ensemble de la population et non plus à une élite « musulmane » ou aux seuls européens, les centres sociaux adoptent plusieurs principes inhabituels.

B. 1 Le choix de la sédentarisation

En mars 1955, Jacques Soustelle, fort de son expérience des actions d'éducation de base au Mexique, préconise pour l'Algérie de constituer des missions culturelles itinérantes destinées à assurer la promotion des collectivités algériennes. Germaine Tillion ne le suit pas sur ce point. Elle pense au contraire que l'action doit être localisée de manière durable. Ses connaissances ethnologiques, ce qu'elle a vu dans les bidonvilles d'Hussein-Dey, lui font choisir la constitution d'équipes sédentaires attachées à des structures modestes. L'enjeu est de faire en sorte que cette structure et son équipe soit acceptée et considérée comme ressource par la collectivité où elle est implantée. De cette manière, l'action pourra simultanément concerner les individus et la collectivité, en évitant de séparer l'individu de son milieu d'appartenance. Elle estime que les progrès des individus ne peuvent se consolider que si les communautés dans lesquelles ils vivent progressent aussi.

Ainsi le centre social de Relizane dans l'Oranais, créé en 1958 et dirigé par Marcel Basset qui sera l'un des inspecteurs assassinés à Château-Royal, a été implanté loin du cœur de la ville, dans un quartier arabe d'une grande pauvreté, dénommé « Le village nègre ». Il comportait plusieurs bâtiments préfabriqués dont deux chalets d'habitation où logaient notamment Marcel Basset, sa femme et ses nombreux enfants ainsi que Georges Garillon, le chef de centre adjoint et son épouse. Marcel Basset indique clairement les missions de promotion collective de son centre social : « *Nous avons à faire à une collectivité repliée sur elle-même et sombrant lentement dans les eaux mortes de l'ignorance, du chômage, de la maladie et de la sous-alimentation. Il nous faut prendre en charge cette collectivité et l'aider à rejoindre le plus vite possible le courant de l'évolution et du progrès humains contemporains . C'est la tâche première, la tâche essentielle du Centre social. Tous ensemble, nous nous y efforcerons par tous les moyens* »¹²

B. 2 La nécessité d'une action globale

S'il est erroné de considérer les personnes sans prendre en compte leur collectivité d'appartenance, il est tout aussi improductif de séparer les domaines d'action car les divers aspects de l'existence sont en interactions constantes. Ce principe de la nécessité d'une action globale a des conséquences sur l'organisation de la structure et sur les actions. La spécialité des centres sociaux, c'est d'être généraliste, comme l'affirme en 1959 la brochure de présentation du

¹² Georges Garillon, *De la Lorraine à l'Algérie. Une aventure sociale et humaine au tournant des années 60 : les centres sociaux éducatifs*, La Bartavelle éditeur, 2008, p.117-118, p.119, p.121.

Service des Centres sociaux en Algérie : « *L'éducation de base a pour champ d'action l'ensemble des activités humaines... On sent trop que tous les problèmes sont liés, qu'ils se rejoignent et s'imbriquent dans l'homme et dans la collectivité et que c'est un déplorable gaspillage des efforts et des ressources que de vouloir résoudre l'un sans les autres, par exemple que d'assurer la santé de l'individu sans l'éducation du milieu qui la maintiendra... Cette nécessité d'une action globale, cette évidence que tout est à faire en même temps sont une des préoccupations essentielles du chef de centre ...* »¹³.

Pour mener cette action globale, le centre social mixte les compétences. Comme l'indique Nelly Forget, une militante du Service civil international qui s'est engagée auprès de Marie-René Chéné au bidonville de Bouboula-Bérardi et qui a coopéré, auprès de Germaine Tillion, à la mise en place du Service des centres sociaux, « *le personnel du centre est appelé à remplir tout à la fois les fonctions d'instituteur, de moniteur agricole, d'infirmier, de puéricultrice, de monitrice d'enseignement ménager, de guichetier des Caisses d'assurance sociale...* » et ajoutons d'écrivain public¹⁴. L'équipe de 6 ou 7 personnes est mixte à plusieurs titres : des hommes et des femmes qui étaient tout aussi bien métropolitains, pied-noir ou musulman. Ce croisement volontaire est à souligner car à l'inverse des pratiques établies. En témoigne une des inspectrices du nouveau Service : « *C'était une grande joie que d'arriver dans un centre social où les langues parlées pouvaient être diverses, où le chef de Centre pouvait être directeur d'école algérien et l'adjointe une infirmière métropolitaine ou pied-noir, et tant d'autres configurations existaient. La connaissance des usages, des traditions, du milieu était assurée.* »¹⁵

B. 3 La pari de la participation

L'attitude la plus ordinaire de ceux qui viennent en aide à des « démunis » pour compenser ce qu'ils perçoivent comme étant leurs handicaps économiques, sanitaires, culturels, est de sous-estimer les capacités des personnes et des communautés à se prendre en charge, dès lors que l'on réduit quelques uns des obstacles structurels qu'ils subissent. Les centres sociaux renverseront ce raisonnement en misant sur la participation des membres de la collectivité aux actions promotionnelles proposées. « *L'éducation de base, disent-ils, a pour ressort la volonté de la collectivité elle-même ou de ses leaders... Il est un principe général et intangible sur lequel sont d'accord tous les éducateurs expérimentés, c'est la nécessité d'une participation active de cette collectivité, la nécessité si possible de son initiative. Le récit des expériences faites avec l'appui de l'U.N.E.S.C.O. met en évidence la notion indispensable de « self-help ». Un congrès des centres sociaux tenu à Berlin en 1956 a mis l'accent lui aussi sur ce qui a été appelé le « community self survey » et sur le fait que le travail social doit être fait, non pas pour la collectivité, mais aussi avec la collectivité.* »¹⁶.

Ainsi à Hussein-Dey, dans le bidonville de Bel-Air, sous la houlette d'Emma Serra, une assistante sociale pied-noir, se crée une association qui groupe des gens du bidonville et des

¹³ Direction générale de l'Éducation nationale en Algérie, *Le service des centres sociaux en Algérie*, (n.d. probablement début 1959). Extraits dans *Ouvertures*, revue de la F.C.S.F., collection Repères, n°6-7, 1991-1992, p.56-67

¹⁴ Nelly Forget, "Le service des centres sociaux en Algérie", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°26, janv-mars 1992, p.41

¹⁵ Isabelle Raymonde Deblé, "Une exception éducative : les centres sociaux en Algérie (1955-1959)", *Esprit*, octobre 2004, p.157-165. n° 10 (n° intitulé "Immobilisme au Maghreb")

¹⁶ Idem

militants extérieurs et qui oriente les actions du centre social. L'implication des fellahs peut aussi se manifester par leur participation à des coopératives. René Ouari, chef du centre social de Lavarande, constitue par exemple, une coopérative d'apiculture¹⁷. Il deviendra d'ailleurs l'un des animateurs le plus actif de l'*Association des coopératives d'éducation de base en Algérie*, suscitée par le Service des centres sociaux éducatifs.

C/ L'exceptionnel du devenir des centres sociaux

L'existence des centres sociaux en Algérie a été courte, guère plus de six années. Et pourtant, elle a pris une dimension exceptionnelle, que ce soit par ses programmes d'implantation ou par l'engagement de ses personnels ou encore, particulièrement, au travers des multiples agressions dont ils ont fait l'objet.

C.1 Le développement ambitieux des centres sociaux

Germaine Tillion avait conçu les centres sociaux comme réponse généralisée à l'état de misère et d'analphabétisme des populations musulmanes, au bled et en bidonville. Ces centres devaient être implantés partout, là où les services publics étaient absents, ce qui nécessiterait, selon ses calculs, la création d'un millier de centres à l'horizon de 1965. C'était sans compter avec le développement d'une guerre qui, en 1955, n'était pas encore fatale.

Fin 1958, il y a une quarantaine de centres sociaux en fonctionnement et une vingtaine en construction¹⁸. Dans le cadre de l'ordonnance du 20 août 1958, prise pour « *accélérer la scolarisation primaire élémentaire de la jeunesse en Algérie* » et « *d'étendre l'éducation de base* », une multiplication des centres sociaux est programmée : il s'agit de réaliser pour 1966 la création de 660 nouveaux centres. En 1962, on estime à 120 les centres sociaux construits et à une centaine, les centres en fonctionnement. A l'Indépendance, selon Nelly Forget, on décompte un millier d'agents en activité pour un public qu'on peut évaluer à plusieurs centaines de milliers de personnes¹⁹

C.2 La coopération et la fraternité au foyer des centres sociaux

Germaine Tillion et Charles Aguesse savaient que le projet des centres sociaux, particulièrement volontariste et quasi utopique en des temps belliqueux, ne pouvait être porté et mis en pratique que par des personnes dégagées des postures coloniales de dominants ou de dominés et faisant de la coopération franco-algérienne une finalité. Charles Aguesse a formulé publiquement cette ambition humaniste : « *Le centre social n'est en effet ni une école, ni un centre de santé, ni un*

¹⁷ René Ouari, "La vie quotidienne au centre social éducatif de Lavarande", in *L'Ecole dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?*, SUDEL UNSA Education, 2004, p.109.

¹⁸ Bulletin de liaison des Centres sociaux, n°11, oct-déc.1958, p.19

¹⁹ Nelly Forget, "Le Service des Centres sociaux dans le parcours algérien de Germaine Tillion", in Michel Cornaton, Nelly Forget, François Marquis, *La guerre d'Algérie. Ethnologues de l'ombre et de la lumière*, Paris, Editions l'Harmattan, 2015, p.73

institut agricole, ni un centre d'apprentissage. Mais il n'est pas non plus une institution charitable, chargée de distribuer la semoule, la science ou le soin. Il est le créateur d'une vie collective qui, dépassant le cadre de l'équipe, doit englober les populations qu'il touche ; mais il est un organisme d'orientation vers l'institution spécialisée, vers le revenu par le travail et l'emploi, vers le mieux être matériel et moral. Et le premier effort qu'il doit faire, c'est d'inviter chacun dans ses équipes, chacun dans tous ceux qu'il atteint, à reconnaître en chaque homme ou à lui restituer sa dignité d'homme »²⁰

Or cette coopération fraternelle recherchée semble avoir été effectivement pratiquée entre les membres des équipes des centres sociaux et aussi, alors que c'était encore plus difficile, entre les « agents » des centres et la population environnante. De nombreux témoignages confirment la réalité de cette « exception éducative ».

En arrivant au centre social de Relizane pour y exercer la fonction de chef de centre adjoint, Georges Garillon « eut l'agréable impression d'une équipe soudée autour de son Chef de Centre, une équipe motivée, dynamique et pleine d'enthousiasme, dans laquelle il se sentait impatient de s'intégrer. »²¹

Rabia Abdessemed, auteure et enseignante en Algérie, dont le frère avait travaillé un temps dans un centre social, quarante ans après, souligne l'esprit de coopération ayant régné dans les centres sociaux : « Cette institution apparut d'abord comme tardive. Mais les Algériens ne répugnèrent pas à participer à l'expérience aux côtés des équipes de bonne foi choisies pour assurer la mise en place. Le résultat, contrairement au scepticisme ambiant, s'avéra vite encourageant. Beaucoup de jeunes furent recrutés et y trouvèrent matière à apprendre et à progresser socialement sous la conduite de responsables lucides et désintéressés. Même un bel élan d'enthousiasme et de fraternité ne tarda pas à unir tous les protagonistes. Il s'est mis à régner dans ces centres une atmosphère particulière de travail confiant »²²

René Ouari, un ancien chef de centre, a mis par écrit en 1993 ce qu'avait été la vie quotidienne dans son centre à Lavarande et il y explique comment et pourquoi pouvaient s'établir des liens avec la population du bled : « Le moniteur agricole visitait aussi les parents des élèves pour voir les jardins. J'avais pris contact avec Monsieur Chabrol, ingénieur des Eaux et Forêts. Il était très intéressé par ce que nous faisons. Il nous fournissait toutes sortes d'essences d'arbres, de jeunes plants en godets. Nous les élevions au centre, puis chaque élève, fille ou garçon, était tenu d'en planter au moins deux autour de chez lui. Donc, le moniteur agricole allait vérifier, donnait des conseils. En même temps qu'il visitait les jardins, il remettait des plants de légumes, afin d'essayer de modifier les habitudes alimentaires. C'était un échange avec les parents. Comme il disait, il apprenait beaucoup en les regardant travailler. Car il faut aussi valoriser les gens en apprenant d'eux ce qu'ils savent bien faire, faire mieux que nous. Et pourquoi pas ? Il faut faire passer un courant de confiance et d'estime. Je souhaitais solliciter l'un ou l'autre de ces parents d'élèves pour venir apprendre aux jeunes ce qu'ils savaient faire. Pour tout cela, il faut le temps et la paix. »²³

²⁰ Charles Aguesse, *Bulletin de liaison, Centres sociaux*, éditorial du n°2, mai 1956, p.2

²¹ Georges Garillon, *De la Lorraine à l'Algérie. Une aventure sociale et humaine au tournant des années 60 : les centres sociaux éducatifs*, La Bartavelle éditeur, 2008, p.118

²² Cité par Isabelle Raymonde Deblé, "Une exception éducative : les centres sociaux en Algérie (1955-1959)", *Esprit*, octobre 2004, p.164.

²³ René Ouari, "La vie quotidienne au centre social éducatif de Lavarande", in *L'Ecole dans l'Algérie coloniale : conformer ou émanciper ?*, SUDEL UNSA Education, 2004, p.101-102

C. 3 *Le devenir entravé des centres sociaux*

Le projet de développement éducatif, social et économique des personnes et des collectivités que met en place le Service des Centres sociaux heurte des rapports sociaux et institutionnels discriminants depuis longtemps établis et se trouve placé dans un contexte de plus en plus belliqueux qui tend à bipolariser les analyses et les pratiques : être pour ou contre l'Algérie indépendante.

Le premier enjeu des centres sociaux, décisif pour leur crédibilité et leur fonction, a été celui de sa réception par les populations. Il semble bien qu'il ait été réussi. Germaine Tillion, avec le recul d'une quarantaine d'années, l'explique à Jean Lacouture : « *La création des Centres sociaux a été bien reçue et comprise par la population musulmane de l'époque. Beaucoup de Français dits « Pieds noirs » l'ont comprise et soutenue également* »²⁴. Il est fort probable que l'engagement et le désintéressement de leurs acteurs y est pour beaucoup.

Plus problématique a été l'insertion singulière du Service des centres sociaux au sein de l'Education nationale, son ministère de rattachement. Sa fonction éducative généraliste et transversale, intergénérationnelle et territorialisée cadrerait mal avec les segmentations administratives pré-existantes. Seul, le Service des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, en place depuis 1945, pouvait revêtir quelques similitudes. L'instauration d'un plan de scolarisation totale de la jeunesse algérienne, adoptée en août 1958, intègre les Centres sociaux dans son dispositif, allant, en 1959, jusqu'à en modifier leur appellation, les centres seront désormais dénommés « Centres sociaux éducatifs » et à destituer le Chef de Service, Charles Aguesse qui s'opposait à ces nouvelles orientations. Dans les faits, nombreux sont les centres sociaux qui poursuivront leur travail de base, celui d'être acteur d'une promotion sociale, simultanément individuelle et collective.

Plus grave aura été la confusion des rôles introduite par Jacques Soustelle qui institue en 1955, quasi en même temps, les Sections administratives spécialisées/urbaines (SAS et SAU) et les Centres sociaux. Les unes et les autres semblent avoir les mêmes fonctions civiles de développement mais les Sections spécialisées y ajoutent une fonction militaire de renseignement et de « pacification ». Bien plus nombreuses que les Centres sociaux, les SAS/SAU ont eu une propension à vouloir les contrôler, voire à se les approprier. Le rattachement des Centres sociaux à l'Education nationale, administration non dépendante directement du Gouvernement général, leur a permis d'éviter un lourd détournement de sens.

Plus périlleuses et finalement mortelles auront été, à l'encontre des Centres sociaux, les accusations puis les violences portées par des forces civiles et militaires conservatrices et en définitive séditionnelles. Par deux fois, en 1957 et en 1959, des arrestations de membres des Centres sociaux ont été orchestrées par l'armée. Les deux fois, ces arrestations sont accompagnées de campagnes de presse virulentes accusant les Centres sociaux d'être des relais du FLN. Pendant leur détention, qui dure plusieurs mois, les inculpés sont torturés pour obtenir en vain des aveux. Les deux fois, les tribunaux acquittèrent la plupart des personnes incriminées. Des « ultras » activistes incendient en 1960 le Centre social de Rivoli et y portent l'inscription : "L'Algérie restera française". Ils s'en prennent aussi à des chefs de centre et à des inspecteurs du

²⁴ Germaine Tillion, *La traversée du mal*, Entretien avec Jean Lacouture, Paris, Editions Arléa, 1997, p.103

service des centres sociaux en les menaçant de mort. Et, le 15 mars 1962, l'OAS, dépassant l'extrême, assassine froidement à Château-Royal six dirigeants des centres sociaux : Max Marchand, Mouloud Feraoun, Marcel Basset, Robert Eymard, Salah Ould Aoudia et Ali Hamoutène des hommes qui croyaient à l'humanité, comme l'a dit Germaine Tillion au lendemain de cette barbarie programmée ²⁵.

Ainsi, alors même que prenaient naissance et que se développaient, toujours plus, des luttes assassines, les Centres sociaux en Algérie apparaissent bien comme ayant temporairement incarné une exception éducative humaniste, en faisant de la coopération fraternelle et émancipatrice les conditions de sa possibilité. Qu'il en fut ainsi, René Ouari, l'ancien chef du Centre social éducatif de Lavarande, en porte encore témoignage, trente ans plus tard :

« Comment ne pas être reconnaissant à Madame Germaine Tillion d'avoir créé les centres sociaux ? C'était tellement la formule qu'il fallait trouver. Dommage que cela ne se soit pas fait plus tôt... Il existait un « esprit Centres sociaux », une dynamique. Les Centres sociaux sont nés par l'arrêté du 27 octobre 1955. Ils sont morts le 15 mars 1962. Ils ont vécu 6 ans 4 mois et 19 jours. C'est peu, c'est bien peu. Pourtant, avec quel enthousiasme et quelle foi chacun s'est impliqué, ne mesurant ni son temps, ni sa peine. Malgré toutes les imperfections, malgré la conjoncture du moment, on ne peut qu'être émerveillés qu'une telle somme de travail créatif ait été accompli, en si peu de temps, en faveur d'une population sous-évoluée, déshéritée mais tellement avide d'apprendre, de savoir. Témoin les progrès qui ont été réalisés. C'est peut-être tout cela que l'OAS a voulu tuer en assassinant ces six inspecteurs parmi les plus représentatifs. Elle a voulu décapiter l'institution des Centres sociaux et anéantir les efforts et les progrès réalisés par des générations d'enseignants et d'éducateurs » ²⁶.

Jacques ELOY
Mémoires Vives – Centres Sociaux

²⁵ Germaine Tillion, « La bêtise qui froidement assassine », *Le Monde*, 18 mars 1962. Jean-Philippe Ould Aoudia, le fils d'un des inspecteurs assassinés, a reconstitué le déroulement de cet événement sanglant et montre qu'il trouve ses origines dans la volonté des chefs de l'armée française en Algérie de mettre fin à l'activité des Centres sociaux. Se reporter à son ouvrage : Jean-Philippe Ould Aoudia, *L'assassinat de Château-Royal. Alger : 15 mars 1962*, Paris, Editions Firesias Michel Reynaud, 1992.

²⁶ Dernières phrases de sa monographie, p.113-114, op.cit.